

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	12

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

Date de convocation : 4 octobre 2024

Présents : BIENVENU Alain, AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AIME Louise, AUGER Suzanne.

Excusés : CHAUDREL Maurice, JOLLY Nicolas

Absent : VERDON Gérard

Secrétaire de séance : BAUSMAYER Lionel

ORDRE DU JOUR :

1. Réfection des pignons du tennis couvert – avenant n° 1
2. Tarification sociale des cantines scolaires :
 - Approbation de la convention triennale
 - Tarifs cantine à compter du 1^{er} janvier 2025
3. Modification des tarifs de la salle polyvalente au 1^{er} janvier 2025
4. Taxe foncière sur les propriétés bâties : Exonération en faveur des logements achevés depuis plus de dix ans au 1^{er} janvier de la première année d'exonération ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.
5. Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée :
 - Prise de compétence « Création, gestion et exploitation des nouveaux réseaux publics de chaleur sur le territoire de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée »
 - Modification des statuts
6. Route Départementale n° 68 (PR3+590 au PR 3+910) - Convention relative à un aménagement de voirie sur le domaine public départemental, en agglomération et fixant les conditions de son entretien ultérieur
7. AFR du Langon : Nomination de 6 membres

ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2024

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 septembre 2024.